

*Le Maire*

MAIRIE de LA SALLE LES ALPES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 27 novembre 2015
(Séance publique)

La séance est ouverte sous la présidence de M. Alain FARDELLA, Maire.

Etaient présents :

Gilles PERLI, Christine VALLA, Dominique GALLETTI, adjoints,
 Dominique BRACHET, Nicole DHENIN, Emile FORM, Philippe MICHELON, Josette PETER, Philippe RIBUOT,
 Jean Paul SALLE.

Formant la majorité des membres en exercice.**Excusés :**

Emeric SALLE ayant donné pouvoir à Gilles PERLI,
 Henri CROSASSO ayant donné pouvoir à Alain FARDELLA,
 Paul FIGVED ayant donné pouvoir à Dominique GALLETTI,

Josette PETER est nommée secrétaire de séance.

Le CASA est présent dans la salle.

La séance est ouverte à 20h00. Elle a été précédée par une réunion de travail à laquelle avaient pris part tous les membres du Conseil présents ; réunion au cours de laquelle ont été présentés et préparés les projets de délibération inscrits à l'ordre du jour.

Modification de l'ordre du jour : une délibération a été rajoutée :

- N°13 Piscine municipale : tarifs additifs n°1

La modification est adoptée à l'unanimité.

A la demande de M. le Maire, la séance du conseil municipal débute par une minute de silence en mémoire des victimes des attentats de Paris du vendredi 13 novembre 2015.

Monsieur le Maire remercie ensuite l'ensemble des élus et des personnes qui lui ont manifesté des marques de sympathie et leur soutien lorsqu'il était souffrant et empêché d'exercer ses fonctions. Il remercie les adjoints qui ont assuré le relais en son absence et ont accompli parfaitement le travail. Il expose que la France possède un service de santé performant et que les patients sont bien pris en charge et bien soignés. Il remercie l'ensemble des personnels soignants de notre pays pour leur grande disponibilité et l'accomplissement d'un travail de qualité. Il expose enfin qu'il reprendra ses fonctions de Président de la Communauté de Communes du Briançonnais le 14 décembre prochain.

Finances

1) Budget « eau » : décision modificative n°2

Le Conseil Municipal accepte la modification du budget 2015 « Eau».

ADOPTE A L'UNANIMITE

2) Budget « commune » décision modificative n°3

Le Conseil Municipal accepte la modification du budget 2015 « Commune ».

ADOPTE A L'UNANIMITE



Serre Chevalier Vallée

 du Lautaret à Briançon

Code Postal 05240 - Tél. 04.92.25.54.00 - Télécopieur 04.92.24.74.13
 email : secretariatgeneral@lasallelesalpes.fr



3) **Budget « eau » compte 21532 « réseaux assainissement » régularisation.**

Afin de solder le compte 21532 « réseaux assainissement » le Conseil Municipal inscrit les crédits nécessaires au budget « eau » 2015 jusqu'à complète régularisation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

4) **Eau : tarification 2016.**

Le Conseil Municipal arrête les tarifs « Eau » applicables au 1^{er} janvier 2016.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5) **DETR 2016 : aménagement rue de la Guisane**

Dans le cadre du projet d'aménagement de la rue de la Guisane, le Conseil Municipal sollicite l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement de Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2016 à hauteur de 30% pour un montant de travaux d'une première tranche de 750 000 € HT.

ADOPTE A L'UNANIMITE

6) **Réseau eau potable secteur Sporting : demande de subventions.**

Dans le cadre de la campagne de renouvellement des conduites d'eau potable le Conseil Municipal s'engage à réaliser les travaux et sollicite du Département l'aide la plus élevée possible.

ADOPTE A L'UNANIMITE

7) **Commune : tarifs 2016.**

Le Conseil Municipal arrête les tarifs « Commune » applicables au 1^{er} janvier 2016.

ADOPTE A L'UNANIMITE

8) **Ancienne école de La Salle 1^{er} étage duplex : révision de loyer.**

Le Conseil Municipal fixe à 500 € mensuel le nouveau loyer de l'appartement.

ADOPTE A L'UNANIMITE

9) **Forfaits de ski modalité de prise en charge.**

Le Conseil Municipal arrête les modalités de prise en charge des forfaits de ski pour le personnel communal, les membres du Conseil Municipal et les enseignants affectés au groupe scolaire Louis Taravellier.

ADOPTE A L'UNANIMITE

10) **Tarifs secours sur pistes saison 2015/2016.**

Le Conseil Municipal approuve les tarifs secours sur pistes pour la saison 2015/2016 et autorise le maire à signer les conventions à intervenir avec les ambulances Delta Treize, le Secours Aérien Français et le Chicas

De même, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention de mutualisation du transport des blessés entre les sociétés d'ambulances Delta Treize et Ambulance Altitude.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Secrétariat Général

11) **Projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Hautes Alpes.**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le contenu du projet du schéma départemental de coopération intercommunale des Hautes Alpes proposé par M. Le Préfet. Ce projet prévoit la suppression du Syndicat Intercommunal d'Eclairage Public du Briançonnais (SIEpB), et la fusion des syndicats du SIVU du Prorel, du SIVM et du SIGED.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal :

- émet un avis défavorable à la proposition de suppression du Syndicat Intercommunal d'Eclairage Public du Briançonnais,

- émet un avis défavorable au projet de fusion des syndicats du SIVU, du SIVM et du SIGED.

Le Conseil Municipal propose plutôt la création d'une commune nouvelle de Serre Chevalier regroupant les communes de Monétier les Bains, St Chaffrey et La Salle les Alpes.

ADOPTE A L'UNANIMITE

12) **Désignation d'un représentant au CNAS.**

Le Conseil Municipal désigne Mme Odile FAURE chargée d'assurer les fonctions de correspondante du CNAS auprès du personnel.

ADOPTE A L'UNANIMITE

13) Piscine municipale : tarifs additifs n°1.

Dans le cadre de la natation scolaire, le Conseil Municipal arrête le tarif de mise à disposition du Maître-Nageur Sauveteur à 18 € de l'heure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Information - Questions diverses

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION.

- Le Marché relatif au « transport par différents circuits sur la commune de La Salle les Alpes avec un petit train et des navettes autocars » est attribué à la SARL Résalp pour un montant total de : 170 203.67 HT soit 204 244.40 € TTC.
- Acquisition par voie de préemption du bien situé « Sous la Ville » cadastré AM 353 d'une superficie de 321 m² appartenant aux Consorts GRAVIER au prix de 9 630 €.

FIN DE LA SEANCE A 21H.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire donne la parole au public.

Mme Dominique BRACHET signale que le Chemin des Ecureuils vient d'être goudronné à neuf mais qu'il est anormal que la copropriété de l'Aravet n'ait toujours pas mis de gouttières sur le toit car les rejets vont contribuer à geler et rendre dangereuse cette voie. Monsieur le Maire répond qu'il leur a été demandé plusieurs fois de poser des gouttières et qu'en principe cet objet figurait à l'ordre du jour de leur assemblée générale. Il expose que la commune va leur adresser un nouveau courrier pour se mettre en règle.

Mme Monique LEFEVRE, du CASA, expose qu'elle a un nouveau projet pour le musée et souhaite savoir la réponse de la commune. Monsieur le Maire répond qu'il va la recevoir prochainement, avec M. Philippe MICHELON, conseiller municipal, pour en discuter.



Le Maire,

Alain FARDELLA